

Le Directeur

ARRETE N°29-2025

DESIGNATION D'UN DELEGUE A LA PROTECTION DES DONNEES

*Le Directeur de l'Institut d'Etudes Politiques de Grenoble,*

Vu le règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données et abrogeant la directive 95/46 CE (règlement général sur la protection des données), notamment ses articles 37 à 39,

Vu la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés,

Vu le code de l'éducation,

Vu le décret n°89-902 du 18 décembre 1989 relatif aux instituts d'études politiques dotés d'un statut d'établissement public administratif associés à une université ou à une communauté d'universités et établissements,

Vu l'arrêté n°ESRS2433893A de la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation 19 décembre 2024 portant nomination de Monsieur Simon PERSICO à la Direction de l'IEP de Grenoble.

Considérant que les administrations publiques ont l'obligation, selon l'article 37 du Règlement général sur la protection des données, de nommer un délégué à la protection des données (DPO).

Considérant que l'IEP de Grenoble fait partie de ces administrations publiques, il y a lieu de nommer un délégué à la protection des données.

Le délégué à la protection des données est chargé, en cette qualité, de :

- Mettre en œuvre la conformité au règlement européen sur la protection des données au sein de l'établissement

ARRETE :

**Article 1<sup>er</sup>** : Monsieur Emmanuel KALNINS, Directeur des affaires juridiques et institutionnelles, est nommé délégué à la protection des données pour l'Institut d'Etudes Politiques de Grenoble.

**Article 2** : Le présent arrêté sera notifié à l'intéressé et publié.

**Article 3** : La présente décision sera transmise à la Commission nationale de l'informatique et des libertés.

Le Directeur

Article 4 : La directrice générale des services est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché et publié.

Notifiée à Emmanuel Kalnins le : **24.02.2025** Fait à Saint-Martin-d'Hères, le 18 février 2025,



Le Directeur de l'IEP de Grenoble,  
Simon PERSICO

